

N° 279  
MAI 2024

Le magazine  
de la Ville de  
Bar-le-Duc

# Bar info

À LA UNE  
RENAISSANCE DES  
FONTAINES DE LA VILLE

DOSSIER  
LA VILLE DE BAR-LE-DUC  
PRÉSENTE SES PROJETS ET  
SES AMBITIONS DE DEMAIN  
À FRANCK LEROY, PRÉSIDENT  
DE LA RÉGION GRAND EST



Toute l'information de votre ville sur [barleduc.fr](http://barleduc.fr)



# Renaissance des fontaines de la ville

Depuis quelques semaines, nous avons décidé de rétablir le fonctionnement des fontaines de la ville. Remises en eau durant le mois d'avril, elles viennent de nouveau enchanter le paysage et ensorceler au son de leur doux clapotis.

## EMBELLIR AUTOUR DE L'EAU

On les retrouve un peu partout, dans chaque quartier, au détour d'une place, trônant sur un rond-point... les fontaines présentent un intérêt ornemental fort dans notre ville. C'est pourquoi la municipalité a décidé de les faire renaître. L'opération a été réalisée par les agents du service *Aménagement Urbain Voirie et Propreté* qui ont procédé notamment au nettoyage des bacs, à l'actionnement des arrivées d'eau et aux éventuelles réparations.



PARVIS NOTRE-DAME



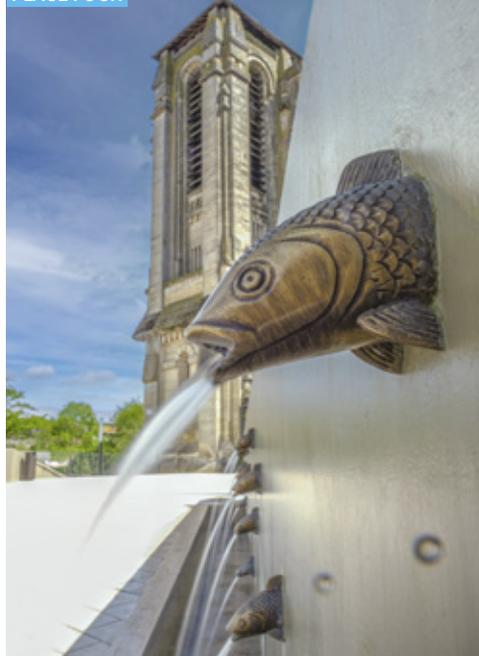
PLACE DE LA FONTAINE



PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



PLACE FOCH



ROND-POINT ALLENDE



## 4|5 ACTUS

### 6|7 DOSSIER

La Ville de Bar-le-Duc présente ses projets et ses ambitions de demain à Franck LEROY, Président de la Région Grand Est

### 8|9 VIE DES QUARTIERS

- La Ville de Bar-le-Duc s'engage pour votre sécurité avec l'extension de la zone 30
- Des expérimentations avant les travaux définitifs pour se rapprocher un maximum des réalités de circulation des Barisiens

### 10|11 VIE DES QUARTIERS

La Ville poursuit les aménagements du cimetière communal pour améliorer l'environnement paysager de ce lieu de mémoire

### 12|13 EN BREF

- Place aux jeunes avec un festival culturel créé pour eux
- Festival CRÉACTIONS #2 : une programmation riche et éclectique

### 14 EXPRESSION

Tribunes libres

### 15 AGENDA

### 16 CONCOURS PHOTO

Les gagnants du concours photo « L'eau dans tous ses états à Bar-le-Duc »

Vous constatez un problème sur la voie publique, contactez l'équipe de proximité du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, par téléphone au **03 29 70 99 70**, ou par mail à [proximite@barleduc.fr](mailto:proximite@barleduc.fr)

#### MAIRIE DE BAR-LE-DUC

12, rue Lapique - 55000 Bar-le-Duc  
Tél. 03 29 79 56 00

 [www.barleduc.fr](http://www.barleduc.fr)

 VilledeBarleDuc

 villedebarleduc

 Ville de Bar le Duc

 villedebarleduc

 Ville de Bar-le-Duc

 villedebarleduc

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, mercredi et vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30 (sauf État-Civil 10:00 - 17:30)

#### JOURS DE MARCHÉ

Mardi, jeudi et samedi 07:15 - 12:30

Directrice de la publication : Martine Joly

Rédaction : service Communication

Photos/illustrations : Ville de Bar-le-Duc, Cédric

BERTRAND, Carl WYATT, Aurélia LOUVET

Conception/mise en page : Orient Communication

Impression : Lorraine Graphic Imprimerie

Dépôt légal : octobre 2016



#### Chères Barisiennes, chers Barisiens,

Je suis très heureuse que l'aménagement de la zone 30 km/h dans notre centre-ville devienne effectif.

C'était une promesse de campagne, c'est aussi et surtout la promesse d'un centre-ville apaisé et sécurisé qui permet d'offrir une meilleure qualité de vie à chacun.

Une nouvelle signalétique va ainsi être consacrée à l'échelle de cette nouvelle zone afin que tout automobiliste, tout cycliste ou piéton puisse parfaitement identifier les conditions de sa mobilité.

Notre souhait, à travers cet aménagement, est de permettre un meilleur partage de l'espace public tout en ne pénalisant pas les automobilistes.

J'ai parfaitement conscience qu'à Bar-le-Duc l'usage de la voiture est plus systématique que dans une grosse agglomération, mais il est aussi important que nous donnions des gages de confiance aux mobilités douces.

C'est en repensant l'usage de nos voies que nous pourrions encourager et faciliter l'usage du vélo, ou de déplacements alternatifs tels que la marche ou les transports en commun.

Encore une fois, notre souhait est bien de permettre à chacun de pouvoir se mouvoir de la façon la plus sûre dans notre ville tout en veillant à ne pas tomber dans la discorde de l'opposition entre les usagers.

Cet aménagement en centre-ville de la zone 30km/h doit aussi permettre à notre centre-ville d'être toujours plus agréable, d'être toujours plus attrayant.

En ce sens, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 6 juin prochain pour l'inauguration du nouvel espace estival de la place Reggio.

L'année dernière cet espace reconfigurant la place avait été un succès incroyable.

Cet été nous avons de nouveau le souhait de permettre à cette place de redevenir l'artère de vie qu'elle se doit d'être.

Notre centre-ville c'est le poumon de notre ville.

Aussi, lui offrir une plus grande sécurité, une meilleure cohabitation et de pouvoir développer, toujours plus, sa capacité d'attraction nous semble tout à fait déterminant.

Martine Joly,  
Maire de Bar-le-Duc



**Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous.**

**☎ 03 29 79 56 32 @ cabinet@barleduc.fr**



# Actus



DU VENDREDI 17 MAI AU MARDI 21 MAI  
DE 10H30 À 12H ET DE 14H30 À 18H  
SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE

## EXPOSITION « DE MER INCONNUE... » GÉRARD PÉTILLAT

C'est avec un immense plaisir et un grand honneur que la Ville de Bar-le-Duc accueille Gérard Pétillat, peintre de l'Académie des Arts et Sciences de la Mer, pour une exposition de quelques jours au sein de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Entre Paris et la Meuse, il expose actuellement plus d'une vingtaine de ses toiles. Ces œuvres dévoilent un monde onirique plein d'humour et de délicatesse, un regard esthétique et amusé sur le monde maritime et son lien avec le monde terrestre. Grand clin d'œil décalé d'un amoureux de la mer. Entrée libre.

GÉRARD PÉTILLAT  
☎ 06 71 00 18 56



DU VENDREDI 17 MAI AU DIMANCHE 2 JUIN  
À PARTIR DE 14H - PLACE EXELMANS

## FÊTE FORAINE

La fête foraine de printemps est de retour ! Dans une ambiance festive, venez-vous divertir et vous amuser sur les différentes attractions installées place Exelmans. Auto-tamponneuses, chenille, manège, pêche aux canards... raviront petits et grands ! Et pour les plus gourmands : barbe à papa, pommes d'amour et friandises en tout genre pour se régaler.

SERVICE FOIRES ET MARCHÉ  
☎ 03 29 70 99 76



SAMEDI 18 MAI À PARTIR DE 15H  
PARVIS DU MUSÉE BARROIS

## NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Chaque année, le Musée barrois est heureux de s'investir dans cet événement national. Pour cette nouvelle édition, il vous propose un programme jeune public autour de la forêt.

- **15h** : restitution du travail réalisé par les CM2 de l'école Raymond Poincaré de Ligny-en-Barrois autour du tableau de Paul Colin, « Le Petit Chaperon rouge », dans le cadre du dispositif « La classe, l'œuvre ».

- **16h** : spectacle « Les Contes de l'Arbre Monde » par la compagnie Aboudbras. « On dit que c'est un arbre qui relie la terre au ciel. On l'appelle « L'arbre monde ». On dit aussi que quand on vient se coucher sous l'arbre monde, quand on prend vraiment le temps d'écouter, alors l'arbre monde nous livre ses histoires. Ce sont des histoires qui nous parlent du monde des arbres. Car les arbres savent parler, pourvu qu'on sache un peu les écouter ! Et si finalement les arbres nous parlaient de nous ? ». À partir de 6 ans, 45 min.

MUSÉE BARROIS  
☎ 03 29 76 14 67



## BALADE URBAINE

VOUS AVEZ UN PROJET  
DE REPRISE D'ENTREPRISE ?  
Venez rencontrer, au détour du centre-ville barrois, les cédants  
et découvrir leurs boutiques à l'occasion d'une visite guidée  
MARDI 04 JUIN 2024 - 13H30 > 18H00  
BAR-LE-DUC  
13, rue Lapique

MARDI 4 JUIN DE 13H30 À 18H  
RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE

## BALADE URBAINE CCI

Accompagnée de potentiels repreneurs, la Ville de Bar-le-Duc participe, aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Meuse Haute-Marne, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de la Région Grand Est et de France Travail, à une visite guidée de 5 à 6 commerces à vendre en centre-ville. Si vous avez un projet de reprise d'entreprise, venez rencontrer les cédants et découvrir leurs boutiques. La balade sera suivie d'un débriefing et d'un moment de convivialité. L'évènement est gratuit mais sur inscription. Attention, nombre de places limité.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MEUSE  
HAUTE-MARNE / CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE  
L'ARTISANAT

☎ 03 29 76 83 00 / 03 29 79 20 11  
🌐 [www.meusehautemarne.cci.fr/agenda](http://www.meusehautemarne.cci.fr/agenda)



INSCRIPTIONS  
DU 2 MAI AU 15 JUIN 2024

DU JEUDI 2 MAI AU SAMEDI 15 JUIN

## CONCOURS D'AMÉNAGEMENT ET DE FLEURISSEMENT

Rendre notre ville et les communes alentour toujours plus belles, plus colorées, plus vertes et plus fleuries, tel est notre souhait. Depuis 1926, le concours d'aménagement et de fleurissement est organisé par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, en partenariat avec la Société horticole de Bar-le-Duc et ses environs qui apporte son expertise botanique. Nous vous invitons donc à participer massivement à cet étalage de couleurs dans vos jardins, sur vos balcons, dans vos vitrines...

**Les participants (communes et particuliers), peuvent concourir sous les catégories suivantes :**

- les jardins visibles de la rue,
- les balcons, façades ou vitrines,
- le fleurissement communal.

Remarque : les aménagements doivent obligatoirement être visibles de la rue.

**Les critères de classement :**

- l'harmonie générale,
- la globalité des actions améliorant le cadre de vie,
- la simplicité des réalisations,
- les références locales mettant en œuvre des végétaux identitaires (groseilliers à fleurs et/ou à fruits).

**Le concours d'aménagement et de fleurissement a pour double objectif :**

- de développer et de promouvoir le fleurissement afin d'améliorer le cadre de vie dans les 33 communes de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud,
- de rendre le territoire plus attractif aux yeux des touristes et donc plus accueillant.

**Les dossiers de candidatures sont à envoyer :**

- par courrier : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique - 55000 Bar-le-Duc
- par mail :

[concours-fleurissement@meusegrandsud.fr](mailto:concours-fleurissement@meusegrandsud.fr)

**Sont à gagner des bons d'achat allant de 40 à 120 €.**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MEUSE GRAND SUD

@ [concours-fleurissement@meusegrandsud.fr](https://www.concours-fleurissement@meusegrandsud.fr)



DU VENDREDI 24 MAI AU DIMANCHE 26 MAI

## MUSICALES EN BARROIS

C'est devenu un événement incontournable du mois de mai à Bar-le-Duc ! Pour cette 8<sup>e</sup> édition des « Musicales en Barrois », l'association *Patrimoine(s) en Barrois* vous convie à 10 concerts dans 10 lieux patrimoniaux au cœur du Barrois : 5 grands concerts notamment dans les églises de la ville (dont un hors les murs) et 5 escales musicales dans des lieux tenus secrets et ouverts spécialement pour l'occasion. Au programme, des musiques anciennes qui se conjuguent au présent et la magie de la pierre qui résonne.

### Les grands concerts :

- **Vendredi 24 mai à 20h30 au Théâtre municipal :** « SOUS L'ÉTOILE » - MARIANNE PIKETTY ET LE CONCERT IDÉAL
- **Samedi 25 mai à 16h à l'église Saint-Hilaire (Longeville-en-Barrois) :** « RÉCRÉATIONS BAROQUES » - ENSEMBLE STRAVAGANZA
- **Samedi 25 mai à 18h dans la crypte de l'église Saint-Jean :** INTRODUCTION AU CONCERT « CONCERTO MADRIGALESCO » PAR ANNE-MADELEINE GOULET
- **Samedi 25 mai à 20h30 à l'église Saint-Jean :** « CONCERTO MADRIGALESCO » - ENSEMBLE FAENZA
- **Dimanche 26 mai à 17h à l'église Saint-Antoine :** « RIPOSTA, CANTI MERCENARII » - LA GUILDE DES MERCENAIRES

### Les escales musicales :

- Dimanche 26 mai à 9h45, 10h45, 11h45 (rendez-vous sur la place Reggio le matin), 14h30 et 15h30 (rendez-vous sur l'esplanade du Château l'après-midi) dans de beaux lieux surprises (certains ouverts exceptionnellement !) :** cinq concerts de poche au cours d'une balade dans le Bar-le-Duc historique.
- « SUBLIMATION » - THE CURIOUS BARDS
  - « SCARLATTI, SONATE A QUATTRO » - LES RÉCRÉATIONS
  - « MARIN MARAIS, LE MANUSCRIT RETROUVÉ » - NOÉMIE LENHOF ET GUILLAUME HALDENWANG
  - « BACH AU MARIMBA » - TRIO SR9
  - « LABANDE DE HAUTOIS » - ENSEMBLE LÉVIATHAN

### Le tremplin-scène jeunes artistes (concert

gratuit - jauge limitée à 50 personnes) :

- **Samedi 25 mai à 11h et 14h30 à l'Hôtel du Département :** « LES MUSES BAROQUES » - PÔLE MUSIQUE ET DANSE ESA LORRAINE METZ.

### INFORMATIONS ET BILLETTERIE

- En ligne sur le site :

[www.patrimoinesenbarrois.com](http://www.patrimoinesenbarrois.com)

- À l'Office du Tourisme Sud Meuse

7, rue Jeanne d'Arc 55000 Bar-le-Duc

03 29 79 11 13 / [accueil@tourisme-barleduc.fr](mailto:accueil@tourisme-barleduc.fr)

- Par courrier (bulletin de réservation + chèque) à retourner à : **PATRIMOINES EN BARROIS**

10, rue du Paradis 55000 Bar-le-Duc

- Sur place, 30 minutes avant les concerts (chèques, espèces, carte bancaire)

### PATRIMOINE(S) EN BARROIS

☎ 06 23 54 27 90

@ [patrimoinesenbarrois@orange.fr](https://www.patrimoinesenbarrois.com)

🌐 [www.patrimoinesenbarrois.com](http://www.patrimoinesenbarrois.com)

📌 Patrimoines en Barrois



DU JEUDI 30 MAI AU SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHANT A CAPPELLA « BAR'EN VOIX »

Après le succès de la première édition, « Bar'En Voix » est de retour. C'est avec joie que la Ville de Bar-le-Duc met une nouvelle fois à disposition de l'association le magnifique collège Gilles de Trèves, cœur de l'évènement.

Cette année, le festival investira également de nouveaux lieux tels que la chapelle du lycée Raymond Poincaré, la place Reggio et la place du marché couvert. L'idée est toujours la même, faire découvrir le style a cappella et les joyaux architecturaux de la ville. Bertrand Schaaff sera le parrain de cette seconde édition et Fred Millot (enfant de Bar-le-Duc) sera de retour en tant que régisseur lumière du festival.

### Jeudi 30 mai - Chapelle du lycée Raymond Poincaré

- 19h30 : restitution du travail des masterclass
- 20h45 : concert « OMMM » (France)

### Vendredi 31 mai - Place Reggio

- 18h30 : déambulation « RETRO HARMONIES » (France)
- **Collège et jardin Gilles de Trèves**
- 18h30 : guinguette du festival (restauration et buvette)
- 20h30 : première partie « RETRO HARMONIES » (Barbershop)
- 21h15 : concert « JUST VOX » (Belgique)
- 22h45 : after dans le jardin du collège Gilles de Trèves

### Samedi 1<sup>er</sup> juin - Place du marché couvert

- 11h : « BEATBOX » et « SPARKLE FAMILY » (France)
- **Collège et jardin Gilles de Trèves**
- 17h : « SPARKLE FAMILY » (France)
- 20h30 : première partie « ATELIER CHORALE U » (France)
- 21h15 : concert « MEZZOTONO » (Italie)
- 22h45 : after dans le jardin du collège Gilles de Trèves

### INFORMATION ET BILLETTERIE

- En ligne sur le site :

[www.barenvoix.fr](http://www.barenvoix.fr)

- À l'Office du Tourisme Sud Meuse

7, rue Jeanne d'Arc 55000 Bar-le-Duc

03 29 79 11 13 / [accueil@tourisme-barleduc.fr](mailto:accueil@tourisme-barleduc.fr)

- Sur place les jours de concert

### EN VOIX

@ [barenvoix55@gmail.com](mailto:barenvoix55@gmail.com)

🌐 [www.barenvoix.fr](http://www.barenvoix.fr)

📌 Festival International De Chant a Cappella Bar'EnVoix





## La Ville de Bar-le-Duc présente ses projets et ses ambitions de demain à Franck LEROY, Président de la Région Grand Est

Jeudi 25 avril, Monsieur Franck LEROY, Président de la Région Grand Est, a visité notre belle cité des Ducs. Une journée rythmée par les découvertes des grands projets qui animent la Ville de Bar-le-Duc, l'occasion d'échanger et de le remercier une nouvelle fois de nous accompagner et de nous soutenir dans le développement de notre attractivité et l'amélioration de notre cadre de vie.

### LA FUTURE MAISON DE SANTÉ COUCHOT : ASSURER UNE OFFRE DE SOINS DE GRANDE QUALITÉ

Lors de cette journée, l'aspect santé a été mis en avant et la Ville de Bar-le-Duc s'est engagée à lutter contre la désertification médicale, notamment autour du projet de reconversion de l'ancien EHPAD Couchot en Maison de Santé. Aux côtés de ses partenaires, notamment le groupe SOS, elle a rappelé à quel point il est important de disposer d'une offre de soins spécialisée en centre-ville. C'est pourquoi la plus grande Maison de Santé du Grand Est regroupera une trentaine de professionnels de santé dans un bâtiment de 3 200 m<sup>2</sup> divisé en plusieurs pôles qui permettront d'évoluer dans un excellent environnement. Un projet ambitieux qui se veut devenir un exemple à l'échelle de la région.





## LA RÉHABILITATION DE L'ÎLOT DES HALLES : FAIRE RENAIÎTRE CE JOYAU

Ce projet de grande ampleur mené par l'OPH de la Meuse se poursuit grâce au soutien de la Ville, du Département de la Meuse, du GIP, de la Région et de l'État. Quartier au patrimoine exceptionnel, la Ville-Haute et la réhabilitation de ses Halles visent le renforcement du rayonnement touristique, en proposant un cadre urbain adapté à l'organisation d'animations, ainsi que le développement d'une attractivité spécifique au quartier et complémentaire de celle du centre-ville. Une requalification audacieuse qui accueillera 25 logements et 11 cellules commerciales pour redonner vie à cet îlot, magnifique cœur du quartier Renaissance.



## L'INAUGURATION DE L'UIMM : PRÉPARER L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

La Ville de Bar-le-Duc est fière de disposer d'offres de formations qualifiantes sur son territoire. Le Pôle formation UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) Lorraine ouvre le champ des possibles en proposant des formations de qualité, en permettant d'acquérir des compétences de pointe et en étant porteur d'emplois pour les générations futures. L'établissement répond ainsi aux besoins de main-d'œuvre pour les entreprises locales et prépare l'avenir économique de notre territoire. Avec ses 1 650 m<sup>2</sup>, la structure assure des formations en apprentissage, des baccalauréats professionnels, des BTS jusqu'au diplôme d'ingénieur.



# La Ville de Bar-le-Duc s'engage pour votre sécurité avec l'extension de la zone 30

Améliorer la sécurité des Barisiens et développer toujours plus les mobilités douces, voilà le défi que s'est fixé la municipalité. Après un travail d'étude et de concertation important, l'harmonisation du régime de limitation et la mise en place d'une vraie zone 30 se sont imposées pour favoriser un usage plus durable de l'espace urbain.



## UN PROJET CONSULTATIF

L'extension de la zone 30 s'inscrit dans une logique consultative entre les différents acteurs concernés. Ainsi, membres du comité consultatif, services de la collectivité, élus, cabinet d'étude... ont travaillé ensemble, main dans la main, afin de proposer la solution la plus adaptée à la cité barisienne.



## GENÈSE DU PROJET

DÉCEMBRE 2021	JUIN 2022	DÉCEMBRE 2023	JANVIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024	À PARTIR DE MAI 2024
Première réunion avec le comité consultatif.	Délibération extension zone 30.	Présentation en comité consultatif.	Rendu de l'étude ERA Ingénieurs Conseils + propositions d'aménagement + présentation en comité consultatif.	Présentation aux élus de la majorité.	Passage du projet en conseil municipal + plan de financement.	Début des expérimentations.

## UNE ZONE 30 PLUS VASTE POUR PLUS DE LISIBILITÉ

Garantir le bien-être et la sécurité des habitants fait partie des priorités de la Ville de Bar-le-Duc. C'est pourquoi, dans un objectif de prévention et d'apaisement, la zone 30 va être étendue à l'intégralité du centre-ville et au quartier de la Ville-Haute. En dehors de ces secteurs, le travail sur la mise en place d'un réseau de pistes cyclables sur les voies structurantes est en cours de réalisation de façon à irriguer l'ensemble du tissu urbain.

## FACILITER L'USAGE DU VÉLO

La zone 30 permettra aux cyclistes de profiter du double sens cyclable dans certaines rues qui seront facilement identifiables grâce à des marquages adaptés. Le tourne à droite cyclable sera favorisé dès qu'il sera possible. Le déploiement d'arceaux et d'abris pour les vélos se poursuivra.



## Délimitation de la zone 30 de Bar-le-Duc

- Aménagement des entrées de rue de la zone 30
- Aménagement de la zone 30 sur la rue
- Périmètre zone 30 Bar-le-Duc

Article R.110-2 du code de la route : « zone 30 » section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

### UN PROJET VOULU ET SOUTENU PAR LA VILLE QUI PASSE PAR :

- le développement d'une colonne vertébrale cyclable, permettant de traverser la ville depuis le quartier de la Libération jusqu'au marché couvert, qui sera projeté dans les années à venir vers Savonnières-devant-Bar,
- l'implantation de pistes cyclables dans les quartiers à l'occasion des aménagements structurants,
- l'aménagement de points de stationnement sécurisés pour les vélos,
- le soutien à l'acquisition de vélos électriques pour les Barisiens en 2021 et 2022.

### LA ZONE 30 DANS LES FAITS

La mise en place de la zone 30 est un outil dont l'objectif est de ralentir la circulation dans les espaces urbanisés de Bar-le-Duc.

Plusieurs types d'aménagements et de signalisation sont prévus :

- harmonisation des entrées de la zone 30 (panneaux, totems...),
- réduction de la largeur de la chaussée par création d'îlots ou écluses,
- marquage au sol spécifique,
- mise en place du double-sens pour les cyclables dans certaines rues,
- sécurisation accrue des passages piétons.

Certains aménagements feront l'objet d'une expérimentation avant leur pérennisation.



#### FINANCEMENTS PROJÉTÉS

État DETR : 70 876,54 € HT

GIP Objectif Meuse : 70 876,54 € HT

FCTVA (Fond de Compensation de la TVA) :

34 879,76 €

Autofinancement Ville : 35 996,78 € TTC

**Coût total : 212 629,62 € TTC**



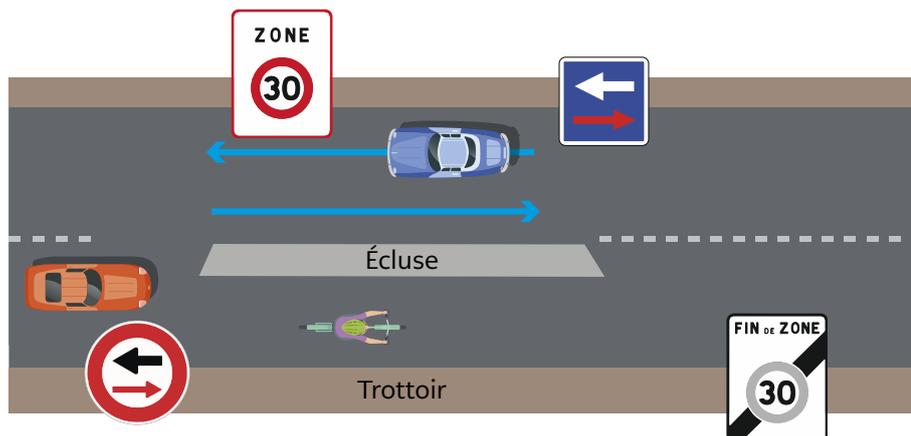
## Des expérimentations avant les travaux définitifs pour se rapprocher un maximum des réalités de circulation des Barisiens

Afin de répondre au mieux aux attentes et aux exigences, des expérimentations vont être menées entre mai et juin 2024.

Les lieux concernés sont les suivants : la RD146 (rue de la Résistance), la RD152 (route d'Aulnois) ainsi que la rue de Polval.

Les travaux définitifs se dérouleront entre juillet et septembre.

**Intégration d'un rétrécissement de chaussée avec by-pass (passage latéral pour vélos de 1,50m de chaque côté) pour les cyclistes.**



#### LISTE DES RUES CONCERNÉES PAR LES TRAVAUX

- |                                 |                                     |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| - RD935 - Rue Ernest<br>Bradfer | - Rue du Moulin<br>- Rue des Fossés |
| - RD1916 - Rue de Verdun        | - Place de la Couronne              |
| - RD1916 - Rue de Saint-Mihiel  | - Rue du Pâquis                     |
| - Rue Sébastopol                | - Rue du 14 Juillet                 |
| - Rue de Popey                  | - Rue Phulpin                       |
| - Rue Salvador Allende          | - Rue de Savonnières                |
| - R116 - Pont de Behonne        | - Avenue Gambetta                   |
| - R116 - Rue Sainsère           | - Rue Maréchal de Metz              |
| - Rue des Romains               | - RD180 - Avenue du 94° RI          |
| - Rue du Four                   |                                     |

#### D'AUTRES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE EN COHÉRENCE AVEC LES AMÉNAGEMENTS DE LA ZONE 30 SONT PROGRAMMÉS :

- Rue de Saint-Mihiel (entre la rue Sébastopol et la rue Bradfer)
- Place de la Couronne (entre la rue de Vél et la rue du Coq)
- Rue Phulpin (partie basse en lien avec la place Nazareth)
- Avenue Gambetta (carrefour avec la rue Maréchal de Metz)
- Rue Maréchal de Metz (côté avenue du 94° RI)
- Rue du Pâquis et rue du 14 Juillet (partie basse)

### Le mot de l'élu



**Jean-Paul LEMOINE**

1<sup>er</sup> adjoint délégué à la Transition écologique et à l'Attractivité économique

Plébiscitée par une très large majorité d'habitants, la zone 30 dans le centre-ville de Bar-le-Duc constitue un incontournable pour aller plus loin en termes de sécurité et de qualité de vie. Réduire la vitesse, c'est privilégier les piétons et les cyclistes sans pour autant empêcher l'automobile. La zone 30 permet de vivre dans un espace urbain plus convivial où l'on se sent bien parce que les déplacements sont rendus plus faciles, plus sûrs et plus agréables. Réduire la vitesse c'est aussi diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines et donc améliorer la qualité de l'air. C'est aussi dans un environnement rendu moins bruyant que piétons et cyclistes pourront se déplacer dans une circulation plus fluide grâce à la mise en cohérence de toute la signalétique. Ensemble, donnons un vrai sens au partage des espaces pour une ville encore plus sûre.



## La Ville poursuit les aménagements du cimetière communal pour améliorer l'environnement paysager de ce lieu de mémoire

Territoire engagé, Bar-le-Duc prend en compte, depuis plusieurs années, la dimension écologique du cimetière. Cela passe par un entretien raisonné et respectueux des lieux, ainsi que par la mise en place de différents aménagements contribuant à la végétalisation, au tri et à la valorisation du patrimoine funéraire.

### LE CIMETIÈRE SE VÉGÉTALISE

Pour répondre à la demande d'abandon des produits phytosanitaires, la collectivité a choisi d'enherber au maximum, au détriment des espaces minéraux. Cette stratégie présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle permet d'améliorer la qualité paysagère du lieu en « verdissant » les espaces, de lutter contre les îlots de chaleur et de proposer des espaces propices au recueillement. Enfin, il est plus rapide de tondre que de désherber des surfaces minéralisées.



La végétalisation se réalise progressivement, avec l'appui du service Espaces Verts. À l'automne 2023, forsythias et rosiers ont été plantés (nouvel espace colombarium) et deux espaces ombragés avec bancs et plantes grimpantes ont été créés.



### LE CIMETIÈRE SE MET AU TRI

À l'automne 2023, dans une démarche environnementale, la commune a mis en place des bacs de tri au sein du cimetière.

- **10 bacs pour les déchets verts** : plantes et fleurs naturelles (sans le pot), branchage, terreau...
- **4 bacs jaunes pour les emballages** en plastique, carton, journaux (sans le pot ni les fleurs).
- **10 bacs pour les gravats** : pots en terre cuite et plaques.
- **10 bacs pour les autres déchets non recyclables** (fleurs artificielles, mousse, pots en plastique...).



### LE CIMETIÈRE SE DOTE DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU

Toujours dans une démarche environnementale et pour préserver les ressources, **3 récupérateurs d'eau de pluie** ont été posés à proximité du bâtiment central. Attention eau non potable !



### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La transversalité est une force au sein de la collectivité. En octobre 2023, deux demi-journées de campagne de sensibilisation ont été organisées au sein du cimetière avec les ambassadeurs du tri. Une nouvelle campagne en collaboration avec les préventeurs ordures ménagères aura lieu le mardi 14 mai de 14h à 17h.

## VALORISER LE PATRIMOINE FUNÉRAIRE : UN ENGAGEMENT DE LA VILLE DE BAR-LE-DUC



La collectivité est mobilisée dans la préservation et la valorisation des monuments présentant un intérêt architectural ou historique. En 2023, un partenariat a été mis en place à l'occasion de la commémoration de la fin du 150<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1870 entre la Ville de Bar-le-Duc, le Lycée Ligier Richier et le Souvenir Français, pour le nettoyage du « monument au Lion ». Entre mai et juin, une dizaine d'élèves (entre 16 et 18 ans) a réalisé le nettoyage sous la responsabilité des professeurs et de l'association. Cette opération sera réitérée en 2024 sur deux monuments de soldats morts pour la France. Un grand merci à ceux qui participent à la restauration de ce patrimoine.



La Ville souhaitant conserver et valoriser ses monuments funéraires présentant un intérêt patrimonial, il est proposé aux particuliers d'acquiescer ces concessions, souvent en très mauvais état, dans des conditions particulières permettant notamment la possibilité de les acheter pour une durée perpétuelle. Le règlement intérieur du cimetière prévoit la nouvelle disposition suivante :

« La possibilité d'achat d'une concession perpétuelle doit remplir les trois conditions cumulatives suivantes :

- sur la concession, se trouve un monument funéraire en état d'abandon,
- le monument est recensé comme tombe artistique dans le guide de la commune « laissez-vous conter les cimetières de Bar-le-Duc »,
- l'acheteur de la concession s'engage à rénover le monument dans les règles de l'art avec un délai déterminé avec la Ville ».



➔ Pour en savoir plus sur le cimetière et ses tombes remarquables



## Le mot de l'élue



**Marie-Josée HORNBERGER**

Adjointe déléguée aux Ressources Humaines,  
à l'État-Civil et à la Modernisation  
de l'administration

*Si le cimetière est avant tout un lieu de recueillement et de mémoire, c'est aussi un site où le vivant est présent.*

*Concilier aménagement et biodiversité est essentiel.*

*Et comme tout espace qui participe au cadre de vie de notre ville nous accordons une importance toute particulière à son impact environnemental.*

*Aussi, c'est dans cette perspective que nous œuvrons afin d'avoir une gestion équilibrée autour des déchets, de l'eau, des végétaux, des sols.*

*Notre volonté est également d'accorder une attention certaine à la préservation et la valorisation du patrimoine funéraire de notre cimetière.*



### LE CIMETIÈRE COMMUNAL EN CHIFFRES

- 9 000 concessions,
- 90 tombes artistiques,
- 5 hectares.

### INFORMATIONS PRATIQUES

🕒 HORAIRE DU CIMETIÈRE

**Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre**

Du lundi au vendredi de 8h à 20h30.

Week-ends et jours fériés de 8h30 à 20h30.

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril**

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Week-ends et jours fériés de 8h30 à 18h30.

**GESCIME** : UN SITE INTERNET SPÉCIALEMENT DÉDIÉ AU CIMETIÈRE DE BAR-LE-DUC

Il est directement relié à la base de données, ce qui permet de rechercher des informations sur un défunt. Il reprend également les tarifs, règlement, horaires...



## CRÉACTIONS

# Place aux jeunes avec un festival culturel créé pour eux

CRÉACTIONS est la déclinaison locale de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud de son Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC). L'objectif est de favoriser la connaissance et la pratique artistique dans tous les temps de la vie des jeunes.

## RENCONTRER, CONNAÎTRE ET PRATIQUER

CRÉACTIONS fait l'objet, depuis le 16 juin 2023, d'une convention avec la DRAC Grand Est, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et du Département de la Meuse. Ce partenariat permet, depuis la rentrée 2023, la mise en place de projets co-construits entre les acteurs de la culture et de l'éducation du territoire. Les projets du dispositif se déroulent selon trois piliers : rencontrer, connaître et pratiquer. La collectivité est le maillon qui relie les différents partenaires, elle assure la cohésion des initiatives.

## DÉCOUVRIR DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE

Grâce à cette même et unique action, les jeunes peuvent rencontrer des professionnels de la culture et de la création, découvrir l'univers d'un artiste et pratiquer, avec lui, dans un créatif collectif, tout en apprenant des éléments d'histoire de l'art, de techniques, de savoir-faire ou encore de savoir-être. CRÉACTIONS investit nombre de domaines : le livre, la musique, l'éducation aux médias, le patrimoine, les musées, l'archéologie, l'architecture et le design, les métiers d'art et la culture scientifique et technique sans oublier la création numérique.

## FÉDÉRER UN MAXIMUM D'ACTEURS

Le dispositif investit tous les temps de la vie du jeune grâce à trois appels à projets complémentaires : le temps scolaire, le hors-temps scolaire et la résidence territoriale. En effet, en plus des traditionnels projets portés en établissements de la maternelle au lycée, des projets d'éducation artistique et culturelle ont, par exemple, été initiés par le centre hospitalier, l'école de la deuxième chance, l'association Expressions 55 ou encore la Mission Locale.



Tous les projets s'inscrivent dans un parcours d'apprentissage et d'expérimentation en lien avec les structures culturelles du territoire dans une démarche croisée de création et de diffusion.

## ET POUR 2024...

La résidence territoriale, dévolue cette année à la danse et remportée par l'artiste Lili Garcia Gomez au terme d'auditions, va permettre la rencontre entre une artiste et les habitants grâce à des ateliers encadrés pour des publics variés, de la petite enfance aux seniors en passant par les centres socioculturels et d'accueil des populations de primo-arrivants, en lien avec la programmation culturelle des acteurs du territoire. Elle se rendra également au plus près des habitants grâce à l'immersion dans le territoire en autonomie tout au long de l'année 2024.



## CRÉACTIONS EN CHIFFRES

- 3 000 enfants et jeunes de 0 à 25 ans bénéficiaires directs,
- 15 projets en temps scolaire,
- 8 projets en hors-temps scolaire,
- 23 intervenants artistiques pour 850 heures d'intervention,
- 96 enseignants et porteurs de projets,
- 35 établissements partenaires,
- 1 artiste en résidence territoriale danse, Lili Garcia Gomez, présente pendant 6 semaines et rencontrant près de 800 jeunes autour d'ateliers et de spectacles médiatisés,
- 1 festival du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2024 avec pour la partie professionnelle : 2 expositions, 1 film, 1 happening, 3 spectacles (danse, théâtre et vidéo-conférence).

# Festival CRÉACTIONS #2 : une programmation riche et éclectique

CRÉACTIONS c'est aussi un festival qui revient pour la deuxième édition consécutive.

Rendez-vous du 1<sup>er</sup> au 16 juin, sur l'ensemble du territoire communautaire, pour partager des instants festifs et transgénérationnels autour des diverses restitutions de spectacles, animations, expositions...

## LES TEMPS FORTS DU FESTIVAL CRÉACTIONS 2024

- **Samedi 1<sup>er</sup> juin dans le parc de l'Hôtel de Ville :** inauguration par la parade monstre du *collège Raymond Poincaré* et l'exposition de planches choisies de l'artiste bédéiste Jean Chauvelot, que vous pourrez ensuite rencontrer lors d'une conférence à la médiathèque Jean Jeukens autour de l'installation et l'exposition de son ouvrage mémoire « CRÉACTIONS » sur sa résidence nomade pendant l'édition du festival CRÉACTIONS #1.
- **Lundi 3 juin à 20h à l'Auditorium du CIM :** spectacle « Dans l'ombre de Schwarzenegger » de la *Compagnie du Dernier Mur* (réservation conseillée).
- **Vendredi 7 juin à 20h au Théâtre municipal :** restitution de l'option théâtre du *lycée Raymond Poincaré* de Bar-le-Duc.
- **Samedi 8 juin à 20h au Bistro' théâtre de Givrauval :** spectacle petite forme « faire parler la terre » de la *Compagnie Les moitiés sont des tiers* (réservation conseillée).
- **Lundi 10 juin à 18h à l'Auditorium du CIM :** restitution de l'école de Trémont-sur-Saulx (réservation conseillée).
- **Vendredi 14 juin à 20h30 au Théâtre municipal :** restitution de la classe à horaires aménagés théâtre du *collège André Theuriet*.
- **Samedi 15 juin à la salle Rostand (Fains-Véel) :** projection des films de la *Maison FRACAS*.
- **Dimanche 16 juin à 17h au Théâtre municipal :** spectacle de clôture du festival « LA CASA » Lili Garcia Gomez et le collectif W.O.R.K. (réservation conseillée).

► **Pendant tout le festival :** expositions à la médiathèque des projets d'éducation artistique et culturelle des écoles *Jean Errard, Jean Cocteau* et *Edmond Laguerre* de Bar-le-Duc.

► **Programme complet** (horaires, dates et suite de la programmation) du festival à venir !

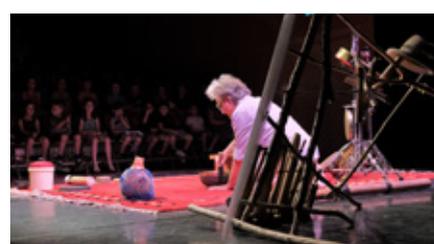


**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD FAIT PARTIE DES 8 NOUVELLES COLLECTIVITÉS AYANT REÇU LE LABEL 100 % EAC (ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE)**

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud est fière de s'être vue attribuer le label 100 % EAC dans le cadre de son festival CRÉACTIONS !

Décerné pour 5 ans, le label 100 % EAC permet de valoriser et de souligner l'engagement indéfectible de la Communauté d'Agglomération en faveur de l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes de 0 à 25 ans, avec l'accompagnement et le soutien de l'État.

Le label 100 % EAC a pour ambition de faire participer chaque jeune du territoire à la vie artistique et culturelle tout en établissant des outils d'aide et de promotion pour chaque collectivité labellisée.



## LES STRUCTURES CULTURELLES PARTENAIRES

- Acb, Scène nationale.
- CIM, Conservatoire Intercommunal de Musique.
- Médiathèques communautaires de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois.
- Musée barrois.
- Mission Ville et Pays d'art et d'histoire de la Ville de Bar-le-Duc.

## LES FINANCEURS

Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, DRAC Grand Est, Conseil départemental de la Meuse, Région Grand Est, Académie de Nancy-Metz ainsi que tous les établissements porteurs de projet.



RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS

@l.favre@barleeduc.fr

Le prochain Conseil municipal se déroulera le vendredi 14 juin à 18h15 en mairie.



## À la majorité

La venue du président de la Région Grand-Est, le 25 avril dernier, est un gage du dynamisme de notre ville, souhaité par notre majorité.

Nous lui avons demandé de venir afin de lui présenter les projets structurants que nous portons et que nous entendons mener pour Bar-le-Duc et pour lesquels nous avons besoin d'un soutien fort et irrévocable de la Région.

En politique, nous sommes absolument convaincus, de notre côté, que nous sommes plus forts à plusieurs.

C'est pourquoi nous entretenons avec nos partenaires institutionnels des relations privilégiées, de confiance et d'estime.

Et nous sommes très heureux que la Région ait répondu favorablement à notre main tendue.

Lors de cette journée nous avons pu présenter au Président LEROY,

1. Le nouvel espace de l'IUMM, que nous avons inauguré en sa présence, qui permet de dispenser, à Bar-le-Duc des formations qualifiantes et diplômantes à destination de nos jeunes.
2. Nous avons pu lui présenter le futur aménagement de l'îlot des Halles où nous avons œuvré pour que la Région nous accompagne dans ce projet qui noircissait l'image de la Ville-Haute depuis 40 ans. D'une friche hideuse nous allons en faire un lieu de vie contribuant à l'attractivité de notre territoire.
3. Nous lui avons présenté le futur site de la maison de santé dans le centre-ville, où nous avons collectivement retroussé nos manches pour que cette réalisation devienne réalité. C'était mission quasi-impossible ; et pourtant ensemble nous allons faire en sorte que cela devienne bien concret pour chacune et chacun d'entre vous.
4. Nous avons évoqué avec lui le futur aménagement de la place Reggio que nous souhaitons voir débiter courant 2025 et qui permettra à notre centre-ville de s'égayé et de s'embellir.

Cette rencontre a également pu être l'occasion d'échanger sur la place de Bar-le-Duc à l'échelle de notre grande Région.

Bar-le-Duc est géographiquement, parfaitement placé pour séduire de nouveaux habitants et de nouveaux investisseurs.

Nous en sommes convaincus, le Président LEROY l'est désormais tout autant.

### Les élus de la majorité

## À la minorité

### Lutte contre les poubelles sauvages

**Ensemble, préservons la propreté de nos trottoirs !**

#### Chers lecteurs de Bar Info,

Nous sommes nombreux à partager le constat désolant de voir nos trottoirs envahis par les poubelles sauvages. Cette situation nuit non seulement à l'esthétique de notre ville, mais elle compromet également notre qualité de vie au quotidien. Face à ce problème persistant, il est temps d'agir ensemble et de proposer des solutions concrètes pour préserver la propreté de nos espaces publics. Tout d'abord, il est essentiel de sensibiliser davantage les habitants de Bar-le-Duc à l'importance de respecter l'environnement et de prendre soin de notre ville. Des campagnes de sensibilisation régulières, mettant en avant les conséquences néfastes des poubelles sauvages, peuvent jouer un rôle crucial dans le changement des comportements. En outre, il est impératif d'améliorer l'accessibilité aux points de collecte des déchets. En installant davantage de poubelles dans les zones à forte fréquentation et en les vidant régulièrement, nous pouvons réduire l'incitation des gens à abandonner leurs déchets sur les trottoirs. Par ailleurs, encourager le recyclage et le compostage peut contribuer à réduire le volume des déchets produits. Des initiatives telles

### Horaires de l'accueil de la mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30

### Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

☎ 03 29 79 56 00

## À la minorité

### POUR UNE RÉNOVATION VERTUEUSE DES MAISONS

Après une saison hivernale où nous avons pu mesurer les effets du réchauffement climatique, les beaux jours reviennent. Les événements culturels et sportifs en extérieur sont nombreux grâce à l'engagement sans faille des bénévoles et des agents de la collectivité. Mais le printemps, c'est aussi la saison des travaux d'entretien et de rénovation des maisons. Nos maisons ont une âme à laquelle nous sommes attachés. Il faut souvent les adapter à nos modes de vie, à la taille du ménage, à des contraintes économiques, à la perte d'autonomie.

#### De forts enjeux pour notre territoire

Verser des subventions ne suffit pas. Veiller à la qualité de leur usage est moins électoraliste, mais plus efficace pour l'intérêt commun. D'abord, l'enjeu est culturel pour conserver et développer notre art de vivre, notre terroir, notre identité et transmettre notre histoire. Ensuite, l'enjeu est économique pour valoriser le prix des biens, développer l'attractivité du territoire et le tourisme, lutter contre le déclin démographique, favoriser les producteurs locaux de matériaux et la formation aux métiers du bâtiment. Enfin, l'enjeu est écologique et social : réduire l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols, valoriser la biodiversité. Mais il est aussi question de lien social et de solidarité. Partager son expérience et son savoir-faire, vivre des moments de convivialité. Quel plaisir de se retrouver en famille ou entre amis sur un chantier, réussir le projet entrepris, passer de bons moments dans une maison agréable. En vieillissant, continuer à vivre chez soi est réconfortant.

#### Mieux vaut être bien accompagné

Sans réelle expertise, sans vision globale de la rénovation, les travaux risquent de se révéler inadaptés et les gains énergétiques non atteints. Le montant des travaux risque de dépasser nos prévisions. Nous oublions trop souvent que la plupart des travaux extérieurs, même d'entretien, sont soumis à déclaration et autorisation. Des experts sont à notre service pour nous conseiller et nous accompagner : les services de la Mairie et du Conseil Départemental, Soliha Meuse-CMAL, le CAUE 55, l'UDAP 55, la délégation de la Fondation du Patrimoine.

**Continuez à nous écrire sur [barleduc2020@gmail.com](mailto:barleduc2020@gmail.com).**

**Les élus de la liste « Vivre, Partager, Innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche)  
Benoît Dejaille, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly,  
Marc-Adrian Predescu- Bernard**

que des ateliers de sensibilisation au tri sélectif et la mise en place de points de collecte spécifiques pour les déchets recyclables peuvent encourager les habitants à adopter des pratiques plus responsables. Des opérations plus nombreuses de ramassage de déchets pourrait faire une réelle différence. Enfin, il est important d'impliquer activement les autorités locales, les associations environnementales et les citoyens dans la lutte contre les poubelles sauvages. Ensemble, en collaborant étroitement, nous pouvons mettre en place des actions efficaces pour éradiquer ce fléau et préserver la propreté de nos trottoirs pour les générations futures.

Ensemble, mobilisons-nous pour faire de Bar-le-Duc une ville propre et agréable à vivre pour tous !

**Transmettez-nous vos idées, vos remarques pour faire évoluer notre ville.**

**Dynamisons Bar-le-Duc - [dynamisonsbarleduc@gmail.com](mailto:dynamisonsbarleduc@gmail.com)**

**Pierre-Étienne Pichon, Séverine Kubany, Emmanuel Cappelaere, Frédéric Verlant**

# Agenda

## Expositions

### EXPOSITION « DE MER INCONNUE... »

**Du vendredi 17 mai au mardi 21 mai** > 10h30 à 12h et 14h30 à 18h

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

📞 Gérard Pétillat - 06 71 00 18 56

### UN VOYAGE EN ASIE AVEC LE MUSÉE BARROIS

**Jusqu'au samedi 18 mai** aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Médiathèque Jean Jeukens

📞 Musée barrois - 03 29 76 14 67

### EXPOSITION FLORALE

#### « JEUX OLYMPIQUES ET FÊTE DES MÈRES »

**Samedi 25 mai** > 14h à 18h et **dimanche 26 mai** > 10h à 18h

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

📞 Société horticole de Bar-le-Duc et des environs

09 63 49 43 49

### EXPOSITION SUR LA RÉSIDENCE DE JEAN CHAUVELOT, AUTEUR DE BD

Dans le cadre du festival **CRÉACTIONS**

**Du samedi 1<sup>er</sup> juin au jeudi 4 juillet** aux horaires d'ouverture de la médiathèque

📞 Médiathèque Jean Jeukens - 03 29 79 09 38

## Conférences Lectures

### UN NOUVEAU REGARD SUR L'ENFANT ET SES JOUETS DANS LES REPRÉSENTATIONS DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

**Mercredi 15 mai** > 18h30

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

📞 Musée barrois - 03 29 76 14 67

### VÊTEMENTS ET TEXTILES À BAR-LE-DUC AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

**Judi 16 mai** > 18h15

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

📞 Société des Lettres, Sciences et Arts - 06 47 37 66 73

### TOUT-PETIT JE LIS « DANS LA JUNGLE »

**Samedi 18 mai** > 10h30

📞 Médiathèque Jean Jeukens - 03 29 79 09 38

### LES RACONTINES « BÊTES DE TOUT POIL »

**Samedi 25 mai** > 10h30

📞 Médiathèque Jean Jeukens - 03 29 79 09 38

### LA VIE APRÈS LA VIE

**Judi 30 mai** > 14h et **jedi 13 juin** > 19h

Espace Oudinot

📞 Jean-Marie Suenen - jeanmarie.suenen@protonmail.com

### RENCONTRE DEDICACES AVEC JEAN CHAUVELOT

Dans le cadre du festival **CRÉACTIONS**

**Samedi 1<sup>er</sup> juin** > 14h30

📞 Médiathèque Jean Jeukens - 03 29 79 09 38

## Spectacles | Concerts

### LES COMÉDIES MUSICALES - LA TOURNÉE OFFICIELLE

**Mardi 14 mai** > 20h

La Barroise

📞 Label LN - 03 83 45 81 60

### PLANÈTES (DANSE ET CHANT)

**Vendredi 17 mai** > 20h30

Théâtre municipal - Grand plateau

📞 Acb, Scène nationale - 03 29 79 73 47

### OCTAVIA ACCUEILLE L'ENSEMBLE VOCAL LYONNAIS POLYPHÈME

**Dimanche 19 mai** > 17h

Église Saint-Jean

📞 Chorale Octavia - 06 01 88 89 94

### CONCERT DES ÉLÈVES

**Mercredi 22 mai** > 18h30, **mercredi 29 mai** > 19h et **mercredi 5 juin** > 18h30

Auditorium du CIM

📞 CIM - 03 29 79 01 31

### MUSICALES EN BARROIS

**Du vendredi 24 mai au dimanche 26 mai**

Lieux patrimoniaux de la ville

📞 Patrimoine(s) en Barrois - 06 23 54 27 90

### CONCERT DES ÉLÈVES EN SECOND CYCLE

**Samedi 25 mai** > 14h

Auditorium du CIM

📞 CIM - 03 29 79 01 31

### GAD ELMALEH - LUI MÊME

**Samedi 25 mai** > 20h

La Barroise

📞 Label LN - 03 83 45 81 60

### CONCERT FLÛTE ET GUITARE DU DUO TRADITIONNEL E. MENGUY ET E. BERENGER

**1<sup>re</sup> PARTIE « CHŒUR DE FLÛTES » AVEC LES ÉLÈVES**

**DU CIM ET DES CONSERVATOIRES DE ST-DIZIER,**

**VITRY-LE-FRANCOIS ET MONTIER-EN-DER**

**Dimanche 26 mai** > 16h

Théâtre municipal

📞 CIM - 03 29 79 01 31

### OUT OF THE BLUE (CIRQUE IMMÉRGÉ)

**Mardi 28 mai** > 20h30, **mercredi 29 mai** > 18h30

et **vendredi 31 mai** > 20h30

Théâtre municipal - Grand plateau

📞 Acb, Scène nationale - 03 29 79 73 47

### FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHANT A CAPPELLA

« BAR'EN VOIX »

**Du jeudi 30 mai au samedi 1<sup>er</sup> juin**

Collège Gilles de Trèves, chapelle du lycée Poincaré, place Reggio et place du marché couvert

📞 En Voix - barenvoix55@gmail.com

## Ateliers

### ATELIER CŒNOLOGIE « CÔTES DE MEUSE, ÉLÉGANCE ET FINESSE AROMATIQUE »

**Judi 6 juin** > 18h à 20h

Lycée Emile Zola

📞 GRETA - CFA Lorraine Ouest - 03 29 76 24 76

### ATELIER PÂTISSERIE « MILLE ET UNE TARTES »

**Judi 6 juin** > 18h à 21h

Lycée Emile Zola

📞 GRETA - CFA Lorraine Ouest - 03 29 76 24 76

## Sport

### FÊTE NATIONALE DU MINI BASKET

**Samedi 1<sup>er</sup> juin** > 9h à 17h

Gymnase Beugnot

📞 CSLB - 07 83 33 00 02

## Divers

### LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

**Mercredi 15 mai et mercredi 5 juin** > 14h à 17h

📞 CFA Européen Louis Prioux - 03 29 79 47 13

### CULTIVEZ L'HUMOUR !

**Vendredi 17 mai et vendredi 31 mai** > 10h à 11h

📞 Centre Socioculturel de la Côte Sainte-Catherine

03 29 45 20 56

### RADIO DE QUARTIER

**Vendredi 17 mai et vendredi 31 mai** > 11h à 12h

📞 Centre Socioculturel de la Côte Sainte-Catherine

03 29 45 20 56

### SOIRÉE À THÈME

**Vendredi 17 mai** > 18h30 à 22h30

📞 Centre Socioculturel de la Côte Sainte-Catherine

03 29 45 20 56

### FÊTE FORAINE

**Du vendredi 17 mai au dimanche 2 juin** > à partir de 14h

Place Exelmans

📞 Service Foires et Marché - 03 29 70 99 76

### SAMEDI VINYLES « LA MUSIQUE ET LE CINÉMA »

**Samedi 18 mai** > 10h à 17h

📞 Médiathèque Jean Jeukens - 03 29 79 09 38

### NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

**Samedi 18 mai** > à partir de 15h

Parvis du Musée barrois

📞 Musée barrois - 03 29 76 14 67

### CAFÉ CONVIVAL LIBÉRATION

**Mardi 21 mai** > 10h à 11h30

Croisement rue de la Libération et rue du Chanoine Monflier

📞 Centre Socioculturel de la Libération - 03 29 45 07 64

### MISSION ÉVASION

**Vendredi 24 mai** > 18h30 à 23h

📞 Centre Socioculturel de la Côte Sainte-Catherine

03 29 45 20 56

### DOCUMENTAIRE « VIVANT LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE »

Dans le cadre de la commémoration du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994

**Samedi 25 mai** > 14h

Cinéma Confluences

📞 Dusabane « Culture, Éducation, Santé »  
dusabane@mailo.com

### TEMPS DE RECUEILLEMENT + ÉCHANGE AUTOUR DU THÈME

« ÉDUCATION ET TÉMOIGNAGE »

Dans le cadre de la commémoration du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994

**Samedi 25 mai** > 16h

Maison des associations

📞 Dusabane « Culture, Éducation, Santé »  
dusabane@mailo.com

### DON DU SANG

**Mardi 28 mai** > 9h à 12h30 et 15h30 à 19h30

Salle Dumas

📞 Établissement Français du Sang  
08 00 10 99 00

### CAFÉ CONVIVAL CÔTE SAINTE-CATHERINE

**Mardi 28 mai** > 10h à 11h30

City stade - Boulevard des Flandres

📞 Centre Socioculturel de la Côte Sainte-Catherine

03 29 45 20 56

### REPAIR CAFÉ RÉPARABAR

**Vendredi 31 mai** > 18h à 20h30

Centre Socioculturel de la Libération

📞 Repair Café Réparabar - 07 83 30 12 40

### PROSPECTION PARTICIPATIVE :

COMPTAGE NID D'HIRODELLES

**Jusqu'au vendredi 31 mai**

Lieux précisés au moment de l'inscription

📞 Meuse Nature Environnement - 03 29 76 13 14

### SALON SHOPPING EN FOLIE

**Samedi 1<sup>er</sup> juin** > 14h à 19h et **dimanche 2 juin** > 10h à 18h

La Barroise

📞 Association Shopping en folie - 06 30 06 97 87

### CAFÉ CONVIVAL CÔTE SAINTE-CATHERINE

**Mardi 4 juin** > 10h à 11h30

Impasse de Gascogne

📞 Centre Socioculturel de la Côte Sainte-Catherine

03 29 45 20 56

### BALADE URBAINE CCI

**Mardi 4 juin** > 13h30 à 18h

Rendez-vous à la Mairie

📞 CCI / CMA - 03 29 76 83 00 / 03 29 79 20 11

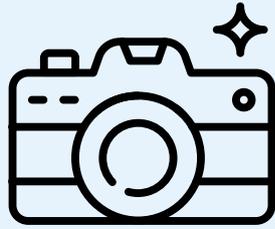
### JOURNÉE MONDIALE DU TRICOT

**Samedi 8 juin** > 10h à 18h

Rendez-vous devant le Bistrot Doudou

📞 Trico'thé - 06 78 15 44 43

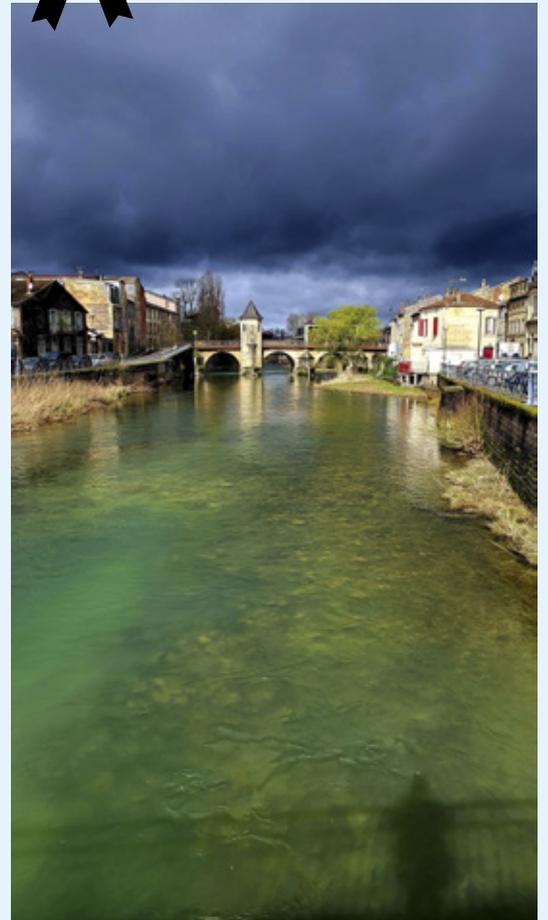
# Les gagnants du concours photo « L'eau dans tous ses états à Bar-le-Duc »



Carl WYATT



Aurélie LOUVET



Cédric BERTRAND



Cédric